

Programme de Formation

CPT11 - La modernisation des contrôles financiers



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 22/10/2026

fin 22/10/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Personnels de l'État des services ordonnateurs

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'importance de la logique des contrôles financiers
- Savoir anticiper les points de contrôles
- Connaître la responsabilité des contrôleurs et des contrôlés

Description

1. Le nouveau contrôle budgétaire comptable ministériel

- Le contrôle financier : contrôle de soutenabilité
- Le comptable et le contrôle interne comptable : dans des buts de certifications
- Le contrôle hiérarchisé de la dépense et le contrôle partenarial : pour responsabiliser les acteurs
- Le département facturier

2. Le contrôle général économique et financier

- Contrôles par les risques : étude du décret et interventions de ce type de contrôle
- Rapport sur l'exécution des contrôlés : étude d'un rapport

3. Le contrôle juridictionnel

- La Cour des comptes
- La Cour de Discipline Budgétaire et Financière
- Les conséquences de la réforme : la répartition des responsabilités
- Les relations ordonnateur et contrôleur
 - Une collaboration pour une meilleure gestion



- Une alliance de compétence pour aboutir à la qualité
- Les attendus de la CDBF



Prérequis

Connaître l'organisation des services financiers (budgétaires, gestionnaires, comptables)



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud